



Général A. W. GREELY. Chef du Service des Signaux aux Etats-Unis.

TEMPERATURE

Du 8 février 1900.

Table with 2 columns: Time (7 h. du matin, Midi, 3 P. M., 6 P. M.) and Temperature (Fahrenheit, Centigrade)

Bureau météorologique.

Washington, 8 février — Indications pour la Louisiane — Temps-beau, beaucoup plus froid vendredi avec température presque glaciale près de la côte...

LES VOLS EN VILLE.

C'est avec regret, avec tristesse que nous l'avons vu, car le fait ne nous fait guère honneur, ni à nous tous, humbles habitants de la Nouvelle-Orléans...

Impossible de faire un pas dans la rue, sans entendre parler d'escroqueries, de guet-apens dont ont été victimes quelques-uns de nos compatriotes...

Les blancs pourront-ils maintenir dans une situation subordonnée les noirs dont le nombre, la richesse et l'instruction font des progrès très rapides ?

Les ouvriers anglais pourront-ils empêcher les noirs de venir leur faire la concurrence dans le petit nombre de métiers (exploitation des mines, etc.) qui leur sont réservés actuellement ?

Qu'adviendra-t-il des "pauvres blancs", Boers privés de terres qui ne veulent pas travailler pour le compte d'autrui, et qui souvent ne pourraient pas trouver du travail, s'ils en cherchaient ?

Tel est le triple aspect sous lequel se pose, dans l'Afrique du Sud, la question sociale. Pour M. Vigouroux, la situation est des plus graves.

La puissance des noirs, depuis quelques années, a fait de grands progrès, et cela pour deux causes : d'abord, les noirs se sont enrichis par le travail, et, en deuxième lieu, leur nombre a augmenté considérablement de...

fièrent assez promptement par accepter.

—Quant à moi, poursuivit Charlot Garguille, puisque je travaille pour mon compte je dois à mon amour-propre quelque chose de trouvé, d'artistique...

—De signolé, acheva Balvin. —De l'ouvrage bien dégauchi, appuya Latrude.

—Vous l'avez dit. Mais comment prendre cet André ?

—Pas par les sentiments, à coup sûr.

—Hé ! Hé !... C'est ce qui vous trompe !... Si je connaissais les petites faiblesses de l'ennemi—cet homme doit avoir des passions violentes—j'aurais barre sur lui, et lui tendre une chausse-trappe ne serait plus qu'un jeu.

—Monsieur Charlot, dit Latrude en se frappant le front, nous pouvons savoir...

—Ah ! oui, par cette femme de charge de la sœur d'André, dite baronne de Luckner, dame Annette je crois, qui a des bontés pour vous.

—On n'en est donné la peine !... fit le jeune Latrude en se rengorgeant.

—Et vous croyez que nous obtiendrions de cette dame... —Annette est une fine mouche. Elle ne doit rien ignorer des secrets de ses maîtres... Et Charlot Garguille serra la main de son jeune collaborateur avec une vive satisfaction.

hommes. Quelles que soient la perspicacité, l'activité d'un agent, il y a un don qui ne lui sera jamais accordé, celui d'ubiquité. Comment ce petit bataillon de deux cent soixante et quelques hommes peut-il faire la garde d'une ville aussi vaste que la nôtre ?

Ce qui nous étonne, c'est que nous n'ayons pas à constater plus de vols et d'escroqueries que la police et les journaux n'en accusent.

Il faut mettre un terme à ce déplorable état de choses.

Après tout, le premier devoir des gouvernants d'une communauté, c'est de lui procurer une sécurité parfaite pour les existences et les biens de ses membres. Le reste n'est qu'une affaire de luxe. Comment ! voilà de braves gens qui font d'énormes dépenses pour nous donner de superbes fêtes, afin d'attirer ici les étrangers, et l'administration ne sait pas donner à ces étrangers la sécurité, qui est le premier devoir de l'hospitalité !

Il est grand temps que nos gouvernants mettent la police en état de poursuivre les malfaiteurs et surtout de les atteindre. Cela peut coûter quelques sous de plus ; mais la sécurité avant tout, puisque c'est le premier des biens.

La Question Sociale

L'AFRIQUE DU SUD.

Qui se doutait jusqu'ici qu'il y eût une question sociale dans l'Afrique du sud. Elle existe, cependant. Un conférencier, aussi savant qu'habile, M. Vigouroux, professeur au Collège des Sciences Sociales, à Paris, vient de l'exposer dans une conférence, qui avait attiré un nombreux et intelligent public.

M. Vigouroux avait choisi comme sujet : "La question sociale dans l'Afrique du Sud". Il a commencé par rappeler comment s'était peuplé ce coin de continent, et comment s'étaient fondées les deux républiques boers du Transvaal et de l'Orange, à côté des colonies anglaises du Cap et de Natal, et des Etats indigènes placés sous le protectorat de l'Angleterre et du Transvaal (pays des Basoutos, des Bechuanas, des Sonas, etc.) Puis il a examiné les problèmes qui se sont posés, à la suite de la découverte des diamants et de l'or, et qui sont les suivants.

Les blancs pourront-ils maintenir dans une situation subordonnée les noirs dont le nombre, la richesse et l'instruction font des progrès très rapides ?

Les ouvriers anglais pourront-ils empêcher les noirs de venir leur faire la concurrence dans le petit nombre de métiers (exploitation des mines, etc.) qui leur sont réservés actuellement ?

Qu'adviendra-t-il des "pauvres blancs", Boers privés de terres qui ne veulent pas travailler pour le compte d'autrui, et qui souvent ne pourraient pas trouver du travail, s'ils en cherchaient ?

Tel est le triple aspect sous lequel se pose, dans l'Afrique du Sud, la question sociale. Pour M. Vigouroux, la situation est des plus graves.

La puissance des noirs, depuis quelques années, a fait de grands progrès, et cela pour deux causes : d'abord, les noirs se sont enrichis par le travail, et, en deuxième lieu, leur nombre a augmenté considérablement de...

puis que, grâce aux Européens, ils ont cessé de s'entre-tuer. Déjà, des cas pareils à celui-ci ne sont pas rares : on voit dans le Basostoland, par exemple, des Cafres propriétaires qui ont leur service des domestiques boers. Ces derniers sont d'anciens propriétaires qui ont perdu, pour quelque cause, leurs terres ; ils ont dû entrer au service de leurs anciens domestiques, mais ils l'ont fait, cependant, à une condition qui ne laisse pas d'être originale : ils sont devenus domestiques, mais ils continuent à se faire appeler par les Cafres qui leur commandent : "maîtres".

Il y a donc là une situation anormale qui est alarmante. Ces noirs ont reçu une éducation qui, pour quelques-uns d'entre eux, est fort complète (latin, grec, etc.) ; les lois sont à leur égard des plus libérales, et cependant les mœurs les traitent en parias. Et c'est pourquoi une crise est à prévoir. Il faut, devant ce danger, que les blancs cessent de se diviser et qu'ils trouvent entre eux quelque *modus vivendi* acceptable. Sinon, il se pourrait que les noirs les missent un jour d'accord, en les expulsant les uns et les autres dos à dos.

A la mémoire de Bossuet.

Conférences.

M. Ferdinand Brunetière de l'Académie Française, a quitté Paris récemment, se rendant à Rome où il va faire la grande conférence sur Bossuet que nous avons annoncée.

C'est au palais de la Chancellerie que cette conférence aura lieu. La date n'en est pas encore définitivement arrêtée. On attend pour la fixer l'arrivée à Rome de M. Brunetière, mais elle aura lieu prochainement.

Cette conférence est la première d'une série qui sera donnée au nom du Comité du monument de Bossuet, Comité à la tête duquel se trouvent S. Em. le cardinal Perraud et M. le duc de Broglie.

On a voulu inaugurer cette série par une consécration à Rome même, sous le haut patronage de S. S. Léon XIII ; et le Saint-Père en a exprimé sa satisfaction en des termes qui sont, en même temps qu'un hommage à la grande mémoire de Bossuet, un précieux éloge aux lettres françaises que va représenter, dans la capitale du monde chrétien, son éloquent panegyriste.

M. Brunetière ne fera à Rome qu'une seule conférence et il compte être de retour à l'Académie française dans le courant du mois.

Mais, il donnera, toujours au nom du Comité du monument de Bossuet, une deuxième conférence à Besançon, puis à des dates ultérieures, d'autres conférences à Bourges, Limoges, Nice et Soissons.

Les surprises du cloître.

Une dame du diocèse de Carcassonne, France, vient d'entrer dans l'ordre des Sœurs de la charité de Saint-Vincent-de-Paul, où se trouvent déjà ses trois filles, dont l'une est supérieure d'un couvent de cet ordre.

En conséquence, lorsque la mère et la fille seront en présence, il faudra, pour obéir au règlement, que Mme X appelle respectueusement sa fille "ma Mère", tandis que Mlle X... appellera sa mère "ma fille".

Le cas n'est d'ailleurs pas unique, mais il nous a paru curieux à signaler.

Nouveaux Cours de l'Alliance Française.

Quoi que l'on fasse, la Louisiane a été, et encore restera toujours un pays de langue française. Il y a d'abord parmi nous des esprits distingués qui sont des délégués de l'Alliance Française. Or, l'Alliance a organisé, depuis plusieurs années, des cours spéciaux de langue et de littérature françaises, à l'usage des étrangers. Le succès de ces cours grandit tous les jours.

Elle s'est proposé d'enseigner aux étrangers la prononciation française, d'après la méthode de la phonétique expérimentale ; ces cours, dans la pensée de ceux qui les ont organisés, doivent servir à préparer les étudiants et professeurs étrangers aux examens de l'Alliance française. Ils ont été confiés à M. Zund-Burgnet, attaché au laboratoire de phonétique expérimentale, au Collège de France.

L'enseignement nouveau sera donné par séries de seize leçons. Chaque série comprendra huit leçons d'explications et huit leçons d'exercices pratiques ; pour ces dernières leçons, les élèves seront répartis, d'après leur nationalité, en groupes de quatre.

La prochaine série commencera le mardi 6 mars, à cinq heures du soir.

Les inscriptions sont reçues au siège social de l'Alliance française, 45, rue de Grenelle.

MUSIQUE A L'EGLISE.

On annonçait l'audition de quelques oratorios dans l'église Saint-Eustache. Tous ceux qui aiment le grand art avaient pris note, sur leur agenda tout neuf, de la date où l'orchestre de M. d'Harcourt nous ferait entendre le *Messie* de Haendel, l'oratorio inédit de Massenet, la *Passion* de Bach. Il conviendrait de ne pas manquer ces auditions : le cardinal archevêque de Paris et le ministre des cultes sont, en effet, d'accord pour chasser des églises la grande musique. C'est le cardinal Richard qui a commencé l'expulsion par une lettre au curé de Saint-Eustache. Le ministre des cultes intervient, à son tour, par une lettre au cardinal Richard, coïncidence qui n'est pas heureuse.

Pour en revenir aux oratorios de Saint-Eustache, sous quel prétexte va-t-on les proscrire ? Il y en a plusieurs. Examinons les, l'un après l'autre.

Voici le premier : "Les églises sont à tout le monde : or, les auditions musicales sont payantes. Ce n'est pas bien de mettre un guichet et un contrôle à la porte d'un édifice consacré au culte."

Cette raison ne vaut rien. Tous ceux qui invoquent, en effet, l'ignorance point que l'exécution d'un oratorio exige des artistes et des répétitions d'artistes. Exécutants et choristes sont de braves gens qui travaillent et ne peuvent vivre de l'air du temps. Il est tout naturel, puisqu'ils procurent aux auditeurs un plaisir rare, qu'on les aide à vivre, eux et leurs familles.

Ah ! si l'on pouvait obtenir, pour l'exécution des oratorios, les concours des "divines cohortes" ! Ah ! si l'on pouvait avoir, comme artistes, le chœur des anges, des chérubins et des séraphins ! Ah ! s'ils venaient, posant sur le sol leurs pieds invisibles qu'un voile bleu ou rose dissimule dans le céleste essor ; s'ils venaient, tels

ché par des lunettes d'or, dont le gros ventre décoré d'un magnifique gilet blanc à fleurs roses s'enfouissait dans un immense pantalon à carreaux, dont les courts favoris frisés et noirs encadraient un visage poupin leur jeune patron Charlot Garguille.

—Compliments !... fit le premier, vous êtes l'idéal directeur de la "Banque des gens de maison".

—Plus vrai que nature !... opina Balvin.

—Merci. Vous arrivez à l'heure, c'est ce qu'il faut.

Latrude n'avait pas eu beaucoup de peine à amener dame Annette, vu que celle-ci était, ou presque, libre de ses mouvements, n'ayant que la charge du paralytique baron de Luckner dont la vue végétative pouvait se passer d'une surveillance bien stricte—du moins à son point de vue.

M. le directeur de la "Banque des gens de maison" fit un accueil courtois et digne à dame Annette, expliqua qu'il avait beaucoup d'amitié pour son principal employé, M. Latrude, son garçon d'avenir, et qu'il avait voulu lui témoigner toute sa satisfaction en lui offrant un déjeuner sans façon, au cours duquel il passerait d'une surveillance bien stricte—du moins à son point de vue.

—Bravo ! firent les deux camarades en riant.

—Dans une heure au cabaret Sanquin, rue du Heider.

C'était un restaurant très à la mode, renommé pour la qualité de ses vins et la haute saveur de sa cuisine.

—Balvin, de la tenue.

—On en aura.

—N'oubliez pas que vous êtes un gros employé de la "Banque des gens de maison."

—Je serai flatté toute ma vie d'avoir rempli cette importante fonction.

—Latrude, de l'exactitude.

—N'avez crainte, patron.

Et sur ces belles assurances, les trois hommes se quittèrent.

Une heure après, bien exactement, ils se trouvaient réunis dans un des petits salons du restaurant Sanquin.

Latrude et Balvin eurent de la peine à reconnaître dans l'important personnage dont le nez largement épanoui était chevau-

ché par des lunettes d'or, dont le gros ventre décoré d'un magnifique gilet blanc à fleurs roses s'enfouissait dans un immense pantalon à carreaux, dont les courts favoris frisés et noirs encadraient un visage poupin leur jeune patron Charlot Garguille.

—Compliments !... fit le premier, vous êtes l'idéal directeur de la "Banque des gens de maison".

—Plus vrai que nature !... opina Balvin.

qu'un Fra Angelico les a peints, autour de ses œuvres maîtresses, le front par sous les boucles blondes, ailes, immatériels, soufflant avec une conviction si gentille dans leurs flûtes et longues trompettes d'or !... Oui, dans ce cas, on pourrait se passer des exécutants ordinaires. On n'aurait pas de frais. Et cela irait tout seul. Mais les hommes ont besoin de vivre, et les archanges ne se dérangent plus pour nous...

Passons au deuxième prétexte : "Il n'est pas convenable de donner des spectacles profanes dans les églises". Un oratorio est un spectacle profane, si l'on a la rigueur étroite du cardinal Richard. Mais si la place des oratorios n'est pas à l'église, où se rait-elle ? Croyez-vous que le directeur des Folies-Bergères ou de l'Eldorado va mettre ces œuvres sur son affiche ? Le Dictionnaire de l'Académie dit que l'oratorio est "destiné à être exécuté dans une solennité religieuse ou dans un concert". Si l'oratorio est une chose profane, la Messe en si de Bach et la Messe en ré de Beethoven sont aussi des œuvres profanes, car elles n'ont pas un caractère strictement liturgique ; et, dès lors, nous serons conduits par la main du cardinal Richard à cette extraordinaire conclusion que les seuls endroits où l'on ne pourra pas jouer de la musique religieuse, ce seront... les églises.

C'était bien la peine que Bach, Beethoven, Haydn et Hændel, pour nommer seulement ceux-là, aient ouvert leur génie à l'inspiration sacrée ! Par bonheur, tout le monde ne voit pas les choses comme l'archevêché ou l'administration des cultes. Il y a en des papes et des princes de l'Eglise qui ont encouragé la musique et les musiciens : l'esprit religieux n'y a rien perdu et l'art y a gagné.

En ce qui touche le rôle de la musique dans les cérémonies religieuses, faut-il rappeler qu'autrefois tout compositeur illustre était maître de chapelle ? C'est encore le nom — *kappellmeister* — qu'on donne en Allemagne aux chefs d'orchestre ; et l'étymologie du terme, n'est elle pas assez significative ? Les dilettantes profanes ou non, connaissent-ils la musique de la Renaissance, sans M. Bordes et les chanteurs de Saint-Gervais ? Oubliera-t-on les services que rendent les maîtres-chanteurs et de futurs compositeurs ? La musique profane contracte, chaque jour, des dettes envers l'Eglise. Ce n'est pas les payer en monnaie diabolique et damnable de l'aller exécuter, dans une église, un effilant et sévère oratorio !

Ajoutons, en finissant, que nous aussi, à la Nouvelle-Orléans, nous allons avoir l'exécution à grand orchestre et à grand cœur d'un superbe oratorio : La Résurrection du Christ.

C'est une bonne œuvre, une œuvre de charité qui s'accomplit là ; il s'agit de venir au secours de nos orphelins en détresse. Après avoir bien cherché, le comité chargé de mener à bien cette noble et pieuse entreprise, n'a rien trouvé de mieux que cette solennité musicale.

Avec les idées qui régnaient à Paris, une pareille œuvre serait impossible.

Le déplacement des voies devant l'hôpital de la marine à la Nouvelle-Orléans.

Washington, 8 février.—Aujourd'hui au Sénat, un projet de loi de la Chambre autorisant la commission des levées de la Nouvelle-Orléans à déplacer les voies devant l'hôpital de la marine dans cette ville a été adopté.

Washington, 8 février.—Aujourd'hui au Sénat, un projet de loi de la Chambre autorisant la commission des levées de la Nouvelle-Orléans à déplacer les voies devant l'hôpital de la marine dans cette ville a été adopté.

Washington, 8 février.—Aujourd'hui au Sénat, un projet de loi de la Chambre autorisant la commission des levées de la Nouvelle-Orléans à déplacer les voies devant l'hôpital de la marine dans cette ville a été adopté.

Washington, 8 février.—Aujourd'hui au Sénat, un projet de loi de la Chambre autorisant la commission des levées de la Nouvelle-Orléans à déplacer les voies devant l'hôpital de la marine dans cette ville a été adopté.

Washington, 8 février.—Aujourd'hui au Sénat, un projet de loi de la Chambre autorisant la commission des levées de la Nouvelle-Orléans à déplacer les voies devant l'hôpital de la marine dans cette ville a été adopté.

Washington, 8 février.—Aujourd'hui au Sénat, un projet de loi de la Chambre autorisant la commission des levées de la Nouvelle-Orléans à déplacer les voies devant l'hôpital de la marine dans cette ville a été adopté.

Washington, 8 février.—Aujourd'hui au Sénat, un projet de loi de la Chambre autorisant la commission des levées de la Nouvelle-Orléans à déplacer les voies devant l'hôpital de la marine dans cette ville a été adopté.

Washington, 8 février.—Aujourd'hui au Sénat, un projet de loi de la Chambre autorisant la commission des levées de la Nouvelle-Orléans à déplacer les voies devant l'hôpital de la marine dans cette ville a été adopté.

Washington, 8 février.—Aujourd'hui au Sénat, un projet de loi de la Chambre autorisant la commission des levées de la Nouvelle-Orléans à déplacer les voies devant l'hôpital de la marine dans cette ville a été adopté.

Washington, 8 février.—Aujourd'hui au Sénat, un projet de loi de la Chambre autorisant la commission des levées de la Nouvelle-Orléans à déplacer les voies devant l'hôpital de la marine dans cette ville a été adopté.

Washington, 8 février.—Aujourd'hui au Sénat, un projet de loi de la Chambre autorisant la commission des levées de la Nouvelle-Orléans à déplacer les voies devant l'hôpital de la marine dans cette ville a été adopté.

AMUSEMENTS.

THEATRE DE L'OPERA.

Nous avons assisté, hier soir, à une superbe représentation de la Reine de Saba, avec Mlle Pacary, M. Gauthier et Mlle Jarié, dans les principaux rôles. Avec sa haute taille, sa belle tête, ses allures imposantes, Mlle Pacary fait une superbe Reine. Elle a sué avec une rare habileté son grand air que le public lui a fait répéter. C'est évidemment un bien belle artiste que Mlle Pacary.

M. Gauthier a chanté son rôle d'Adoniram avec cette voix solide, éclatante qu'on lui connaît et qui lui vaut tant de bravos.

Quant à Mlle Jarié, elle nous a étonnés. Elle a vaillamment lutté de vigueur avec les deux grandes voix qu'elle avait à côté d'elle, dans le trio.

Samedi soir, deuxième de la "Reine de Saba" Le succès sera plus franc encore que celui d'hier. Ce soir, représentation de gala au bénéfice de Mlle Madier de Montjau, l'artiste tant aimée du public.

Spectacle composé : 1o "La Traviata", avec Mlle Madier de Montjau et M. Bonnard ; 2o troisième acte de "Lucie" — la scène de la folie ; 3o "Miss Helyett", opéra comique, d'Audran. Mme Madier de Montjau remplira le rôle de Miss Helyett. Succès énorme ; toute la salle retenue d'avance.

Dimanche en matinée, "Salammbô", avec tous les premiers sujets du grand opéra et sa splendide mise en scène.

Le soir, "Giroflé Girofla". Lundi soir, pour la dernière fois, la "Traviata" et "Cavalleria Rusticana". Cette représentation a lieu à cause des deux jours de donner à l'Opéra les 14, 15 et 16 février. La 36e soirée de souscription aura donc lieu lundi.

Mardi, 37e soirée, Carmes, exécuté en grand opéra. M. Bonnard remplira le rôle de Don José. Les autres rôles seront chantés par Mme Clément et Mme Madier de Montjau.

On nous annonce une mise en scène tout à fait nouvelle.

CRESCENT THEATRE. Il y avait une fort belle salle hier, à la matinée du Crescent. On y donnait "A Colonial Girl", drame très sympathique au public qui fréquente ce théâtre, et dans lequel M. Howard Gould fait preuve d'un très beau talent.

Dimanche prochain, grande attraction à ce même théâtre. Première de "The Evil Eye", une pièce assez semblable à "The Devil's Auction" et aux "Twelve Temptations". C'est un spectacle varié, fantastique. On dit merveille des danseuses, des acrobates et des chanteurs qui sont bien nourris et composés de belles voix très exercées.

Une grande semaine se prépare pour le Crescent.

GRAND OPERA HOUSE. "Lost—24 Hours" fait toujours de belles recettes et attire la foule au Grand Opera House. C'est un des plus beaux succès de la saison pour la troupe Baldwin-Melville qui répète, en ce moment, "The Shaughraun". C'est la première fois, cette année, que la troupe du Grand Opera aborde le répertoire irlandais.

"Shaughraun" a fait ici fureur autrefois, et la pièce n'était pas montée comme elle l'est, aujourd'hui. Elle passera, dimanche en matinée, c'est à dire qu'il y aura foule.

THEATRE TULANE. On ne peut faire trop l'éloge de la direction du Tulane, qui nous a donné, cette semaine, un superbe drame sur le plus imposant des sujets. "The Sign of the Cross" était, dès la première représentation, appelé à un grand succès.

DEPECHES

Télégraphiques

Nouvelles de la Chine. Pressé Associés Vancouver, B. C., 8 février.—Le navire "Empress of China" est arrivé aujourd'hui de Yokohama.

Le nombre total des cas de peste à Hong Kong en 1899 a été de 1,886, et les morts de 1,428.

Le transport américain "Meridian City", qui s'est échoué l'étrier dernier dans la mer intérieure du Japon, sera probablement remis à flot. Il pourrait être retiré de l'eau pour la somme de \$65,000 et le prix de la réparation s'éleverait à \$80,000.

Le torpilleur anglais Tweed s'est échoué dans la rivière West, ainsi que qu'il poursuivait des pirates chinois, et quand le bateau s'arrêta les pirates rebroussement chemin et firent feu sur lui. Un anglais fut tué. On ne connaît pas le nombre de pirates tués par les canots du Tweed.

La piraterie est plus que jamais un danger pour le commerce. Le 31 décembre, pendant que la chaloupe Essag remorquait un bateau à passagers, elle fut prise près de Kunchuck. Les pirates s'échappèrent, bien que poursuivis par le steamer anglais Saikon.

Le fameux chef pirate, Foo Chan Hai, avec 2,000 hommes est si puissant que les soldats mandarins n'osent pas l'attaquer.

On annonce de Kuo Won Pao que la concession de deux chemins de fer additionnels a été faite au syndicat belge, l'un représentant la branche d'une ligne de Luksachow à l'ouest de Pékin, et l'autre une ligne de Kai Fong à Honan Fou, avec droit d'extension à Siguan.

A Nangasaki, dimanche 14 janvier, dix huit prisonniers à bord du transport américain Meade s'évadèrent pendant qu'on célébrait un service religieux pour leur avancement moral.

Inaperçus, ils sautèrent dans deux petits bateaux à l'arrière du navire et se dirigèrent dans l'intérieur.

Six d'entre eux, pourtant, se rendirent au bout de trois jours, et deux autres furent pris par des agents de police chinois dans un village, à trente milles de Nangasaki.

Les dix autres étaient toujours en liberté lorsque l'Empress of China partit pour Vancouver.

Les journaux orientaux commentent le rescrit du Tsar dans lequel il lève tout spécialement le Comte Monravieff pour avoir amené l'Angleterre et le Japon à une entente satisfaisante dans les affaires de l'Extrême Orient. Il y est remercié d'avoir obtenu à bail "Dost Arthur" et "Talien Wan" qui ont une belle valeur stratégique.

Cyclone près de Collinsville, Illinois. St-Louis, 8 février.—Un cyclone s'est abattu près de Collinsville, Illinois. Plusieurs maisons ont été détruites. Les médecins ont quitté Collinsville pour se rendre au lieu du désastre.

Collinsville est sur la route de Vandavia, à peu près à quatre-vingt milles d'ici.

Mes clients seront tous ces banquiers de province, et même de Paris, qui font des affaires sûres, mais qui souvent manquent des capitaux nécessaires pour saisir toutes les bonnes occasions. Je leur prêterai avec les meilleures garanties et à un intérêt raisonnable tout l'argent qu'il leur faut et mon chiffre d'affaires passe de sept à huit cent mille francs qu'il est aujourd'hui, à cinquante, à cent millions !

—Bravo !... cria Latrude qui ne comprenait pas où Charlot voulait en venir, mais qui applaudissait de confiance.

—C'est génial !... surenchérit Balvin.

—Seulement, j'ai besoin pour me secourir de deux hommes intelligents, rompus aux affaires, dont je sois aussi sûr que de moi-même, et, au fait ! mes amis je vous le dis sans sabbage, j'ai songé à vous.

Feuilleton

—DE—

L'Abelle de la N. O.

Commencé le 13 décembre 1899

LE LYS D'OR

PAR LOUIS LETANG.

TROISIÈME PARTIE.

MARIE MADELEINE.

III

CHARLOT GARGUILLE

TRAVAILLE POUR SON COMPTE.

(Suite.)

Latrude et Balvin protestèrent de leur désintéressement mais